

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 07 novembre 2014

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 28/10/2014 <i>L'an deux mille quatorze et le sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES</i>
Présents : 24	Présents : Francis BOUTES, Michaël ANDERS, Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Marylène FAIVRE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Isabelle GIL, Martine GIL, Luc GUIRAUD, Gilbert LEPETITCORPS, Gérard MARCOUÏRE, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Yves ROBIN, Luc SALLES, Robert SOUQUE
Votants: 28	
Pour: 28	
Contre: 0	
Abstentions: 0	Représentés: Lionel GAYSSOT par Francis BOUTES, Antoine MARTINEZ par Jean ARCAS, Rémy PAILLES par Gérard MARCOUÏRE, Robert TROPEANO par Kléber MESQUIDA Excusés: Jean-Luc FALIP, Francine MARTY, Alain MOULY, Jean-Christophe PETIT, Alain SICILIANO, Bernard VIDAL Absents:

Objet: Programmes européens : un appui financier en soutien de la stratégie

En 2014, la Région Languedoc-Roussillon s'est engagée résolument dans sa responsabilité nouvelle d'autorité de gestion des fonds structurels européens. La Région va ainsi gérer en direct sur la période 2014-2020 le FEDER, le FSE et le FEADER.

Dans ce cadre, la Région a déposé son Programme de Développement Rural auprès de la Commission Européenne le 11 avril 2014.

Ce programme prévoit une action forte en faveur de la ruralité et du développement rural notamment dans le cadre de l'approche LEADER (liaison entre actions de développement de l'économie rurale) et de l'approche ATI (approches territoriales intégrées).

Pour ce faire, deux appels à projets lancés par la Région vont permettre aux territoires organisés de se positionner en candidatant. Le Pays répond aux critères de sélection et proposera de s'inscrire dans cette dynamique.

Le premier appel à projets LEADER a été lancé avec une réponse attendue au 28 février 2015.

Devant s'appuyer sur la stratégie régionale, le choix de la stratégie du Groupe d'Action Locale pourra s'articuler autour de quatre entrées thématiques :

- la relocalisation de l'économie dans les territoires ruraux,
- l'attractivité et la vitalité des territoires,
- une autre gouvernance alimentaire,
- une croissance verte.

Dans cette phase de co-construction, tous les partenaires (Communautés de communes, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Conseil de développement, comités de pilotage, commissions,...) sont mobilisés pour prendre le temps de l'échange et bien mesurer l'adéquation entre la candidature et les besoins territoriaux.

Cette articulation et cette appropriation seront les clés de réussite du programme à venir. Dès à présent, l'entrée thématique qui semble se dégager porte sur « l'attractivité et la vitalité des territoires ». Toutes les déclinaisons possibles autour de cette entrée sont à travailler ensemble dans le cadre de réunions en cours et à venir.

~~Le point d'orgue de nos temps partagés se~~ déroulera le mardi 9 décembre lors des Assises du Tourisme organisés par le Pays sur le thème « Le tourisme rural, un levier économique à saisir » qui auront lieu à Bédarieux.

BF
Sous-Prefecture de Beziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 24/11/2014

034-253403554-20141107-2014_07_11_16-DE

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir :

- valider la thématique, « l'attractivité et la vitalité des territoires » sur laquelle le Pays va candidater,
- l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical valide la thématique, « l'attractivité et la vitalité des territoires » sur laquelle le Pays va candidater, et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces décisions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 07 novembre 2014.

Le Président,
Francis BOUTES



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR : 24/11/2014 034-253403554-20141107-2014_07_11_16-DE